

Madame Frédérique HELIAS soutiendra sa thèse de doctorat en "Littérature française et comparée", intitulée : "La poésie réunionnaise et mauricienne d'expression créole : histoire et formes", sous la direction de Monsieur Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU le:

Jeudi 27 janvier 2011
A partir de 9h
Amphithéâtre 3
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Composition du jury :

- Monsieur Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Daniel-Henri PAGEAUX, Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle, Paris III
- Monsieur Lambert-Félix PRUDENT, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Patrick QUILLIER, Professeur, Université de Nice
- Monsieur Vicram RAMHARAI, Associate Professor, Mauritius Institute of Education
- Madame Gillette STAUDACHER, Professeur, Université de La Réunion

Résumé:

Cette thèse porte sur l'histoire et les formes de la poésie en langue créole à La Réunion et à Maurice. Elle propose de faire le point sur l'émergence, l'élaboration, la circulation et la réception d'un genre littéraire polymorphe qui occupe une place essentielle dans les productions artistiques des territoires créoles. L'objectif est de caractériser les rapports qu'entretiennent des poèmes considérés comme novateurs avec les sociétés, fondamentalement travaillées par des processus de créolisation (linguistique, littéraire, culturelle), qui les produisent.

Afin d'observer le passage à l'écriture littéraire en langue créole, des origines à aujourd'hui, les formes poétiques – qu'elles soient thématiques, énonciatives, formelles, discursives ou encore intertextuelles – sont systématiquement replacées dans leurs mouvements historiques et dans leurs contextes d'énonciation. Face à des productions qui manipulent des références et des filiations en prise directe sur leurs espaces insulaires et sur leurs pratiques anthropologiques, les notions, ailleurs courantes, de poème, de poète, d'écriture et de lecteur demandent, parce qu'elles sont chargées, dans les faits, d'autres dynamiques, à être redéfinies.

La soutenance est publique.